



Organisation d'un séminaire sur la gestion de l'eau dans les pays du plateau des Guyanes Initiative de la Guyane dans le cadre du *Guiana Shield Facility*

INTRODUCTION

Les questions liées aux usages et à la gestion de l'eau sont fondamentales et pertinentes à l'échelle hydrogéologique du plateau des guyanes. En effet, les pays du plateau des guyanes ont des bassins versants en commun et des fleuves frontaliers dont ils partagent les usages.

Pour autant, il existe très peu d'actions conjointes de coopération dans le domaine de l'eau, à l'instar des programmes en place sur les questions liées à la biodiversité ou à la forêt. Pourtant, les cours d'eau amazoniens présentent des caractéristiques uniques et la richesse de la faune et de la flore aquatique est aussi importante que celles terrestres, et pour autant largement méconnue.

Les réseaux hydrographiques sont denses et la disponibilité en eau est une des plus élevées de la planète, du fait de populations peu importantes et de ressources en eau abondantes. Toutefois, les divers usages de l'eau et les enjeux démographiques et de développement des activités industrielles parfois très polluantes pour les cours d'eau fragilisent les hydrosystèmes et nécessitent de mieux connaître ses milieux pour en assurer une gestion équilibrée, équitable et durable.

Par ailleurs, les politiques de l'eau, les enjeux et l'état des connaissances sont différents au sein des pays du plateau des guyanes et les exemples de coopération dans ce domaine sont rares. Les outils de gestion transfrontalière ou de coopération sont faiblement mobilisés, pour autant, cette thématique est porteuse d'intérêts communs et de sens pour nos populations.

L'eau est un bien commun de l'humanité et une opportunité d'échanges et de coopération, c'est pourquoi la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guyane (représentant le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie) et le Comité de bassin de Guyane ont souhaité s'associer au dispositif *Guiana Shield Facility* pour proposer une rencontre entre les acteurs de l'eau du plateau des guyanes. L'objectif serait de mettre en place un réseau d'interlocuteurs partageant des enjeux communs en matière de connaissance ou de gestion des milieux aquatiques, et faire ainsi émerger des projets de coopération entre les pays frontaliers ou non.

1. LA GESTION DE L'EAU EN GUYANE

La Guyane est une région française qui constitue un bassin hydrographique. Territoire de l'union européenne, la gestion de l'eau est, à l'instar de l'ensemble des bassins hydrographiques français, encadrée par la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000. Sa déclinaison en droit français, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, prévoit les grands principes de la gestion de l'eau sur un territoire en matière de gouvernance, de lutte contre les pollutions, de qualité des milieux aquatiques, de

police, de gestion locale et concertée des ressources en eau.

Par ailleurs, la DCE fixe comme un objectif d'atteindre d'ici 2015 le bon état des milieux aquatiques, c'est à dire un objectif de résultat pour la gestion qualitative (biologique et chimique) et quantitative des cours d'eau, des eaux souterraines et du littoral. Pour ce faire, des plans de gestion à l'échelle de bassins hydrographiques, doivent être établis et remis à jour tous les 6 ans, auxquels sont associés des programmes de mesures.

Le SDAGE de Guyane a été approuvé le 23 novembre 2009 pour une durée de 5 ans.

L'objectif d'atteindre un bon état en 2015 est fixé pour 66% des masses d'eau ; 9% bénéficient d'une dérogation jusqu'en 2021 et 25% jusqu'en 2027. La définition de ces objectifs est basée sur un découpage des cours d'eau, eaux de surface et eaux littorales permettant un suivi de la qualité et des usages.

Le SDAGE comporte 5 enjeux prioritaires déclinés dans un plan d'actions chiffré:

- **L'eau et l'assainissement:** garantir l'accès à une eau de qualité pour tous et économiser la ressource, poursuivre l'installation de traitements des eaux usées.
- **Les pollutions et les déchets:** promouvoir la restauration des milieux aquatiques dégradés, mise en œuvre du principe pollueur-payeur, limiter les impacts liés aux activités d'extraction.
- **La connaissance et la gestion des milieux aquatiques:** caractérisation des milieux, développement de critères d'évaluation de la qualité en milieu amazonien et de réseaux de mesure.
- **La gestion des risques liés à l'eau:** réduction des risques d'exposition au mercure, prévention des risques naturels (inondation, érosion littorale).
- **L'organisation pour la gestion de l'eau:** plans de gestion intégrée des fleuves y compris les fleuves transfrontaliers, communication, sensibilisation et formation de la population et des professionnels.

1. LES OUTILS DE CONNAISSANCE SUR L'EAU

En Guyane, le suivi des eaux de surfaces, des eaux littorales et des eaux souterraines est réalisé par la constitution de réseaux de mesures de la quantité et de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour cela, le **réseau hydrographique a été cartographié et caractérisé** selon les critères de milieu et de pressions subies notamment du fait de l'activité humaine. Ainsi, la Guyane a identifié et suit 8 estuaires, 935 cours d'eau et les eaux marines du littoral.

Le réseau de mesures hydrométriques a été mis en place au début des années cinquante à des fins purement scientifiques et a compté plus de vingt de stations. Aujourd'hui, seulement quelques stations de mesure des débits perdurent, même si une politique de déploiement de nouvelles technologies basées sur les transmissions satellites des données est en cours. Le nombre de stations reste peu important au vu du réseau hydrographique et des enjeux liés notamment aux risques de crues mais aussi pour la navigation fluviale et pour la protection des captages d'eau potable proches du littoral en cas de sécheresse (risque de contamination par les eaux saumâtres). Dans cette optique, un système d'alerte basé sur une surveillance hydro-météo a été mis en place. Ce système simple basé sur le suivi des précipitations et des niveaux d'eau au droit d'une station hydrométrique est un outil destiné à prévenir la probabilité d'apparition du risque inondation sur le secteur aval du Maroni.

Le suivi de la qualité des eaux littorales et des eaux de surfaces se fait dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau. Celle-ci prévoit un suivi de la qualité physico-chimique mais aussi biologique des eaux, ainsi que la caractérisation des facteurs de dégradation des milieux aquatiques. Pour cela, des protocoles de mesures et des programmes de recherche pour l'identification des indicateurs de qualité des eaux ont dû être développés pour adapter la réglementation européenne au milieu équatorial amazonien.

2. LES ENJEUX DE COOPERATION TRANSFRONTALIER ET INTERNATIONALE

Les enjeux en matière de coopération peuvent être appréhendés à deux niveaux:

- la coopération bilatérale ou à travers un réseau des pays, autour du partage d'expériences, de protocoles, de programmes de recherche ou de données qui pourraient bénéficier à tous;
- la coopération transfrontalière, avec dans le cas de la Guyane française, la recherche de méthodes, d'outils voire de protocoles de coopération pour les deux fleuves frontaliers : à l'ouest le Maroni marque la frontière avec le Suriname, et à l'est l'Oyapock marque la frontière avec la Brésil.

Pour le cas précis de la coopération transfrontalière, la problématique est notamment liée au fait que l'atteinte des objectifs de qualité de l'eau, de gestion des milieux et de gestion des usages, est en partie dépendante des actions que les pays frontaliers mènent par ailleurs dans le cadre de leur gestion des eaux.

PROPOSITIONS EN VUE D'UN SEMINAIRE SUR L'EAU POUR LE PLATEAU DES GUYANES

Les constats émis et les souhaits de coopération sur le domaine de l'eau ont conduit la Guyane et le bureau du GSF à réfléchir à l'organisation d'un premier événement de rencontre entre les acteurs de l'eau des pays du plateau des Guyanes. Cette rencontre prendrait la forme d'un séminaire, qui pourrait s'intituler :

« **WAVINGS** », « WAter Views and Information Network in the Guyana Shield »

Le déroulement de ce séminaire pourrait s'articuler autour des trois points suivants:

- 1) Connaissance du cadre institutionnel et légal des pays du plateau des guyanes: chaque pays présenterait rapidement la gouvernance de l'eau et la réglementation et les difficultés d'application.
- 2) Identification des problématiques liées à l'eau et sa gestion (qualitative et quantitative) propres à chaque pays et des coopérations potentielles.
- 3) Opportunité de la mise en place d'un réseau d'acteurs et autres projets de coopération: échange d'informations et de données, feuille de route pour des actions conjointes.

Chaque pays participant fera une présentation à partir d'un format type proposé. Une séance plénière permettra dans un second temps les discussions et changes d'information, ainsi que la mise en place d'un réseau sur la gestion de l'eau à l'échelle du plateau des Guyanes.

Dates proposées: mercredi 23 au vendredi 25 octobre 2013

Participants: 30 environ, avec pour chaque pays au moins trois intervenants (politique de l'eau, recherche, correspondant convention sur l'eau), représentant du Guiana Shield Facility, d'ACTO et de la Society of Biodiversity of the Guiana Shield.

Budget prévisionnel: 50 000 €, pris en charge par le Guiana Shield Facility. Le budget doit être affiné par poste de dépense.

Participations proposées par la DEAL Guyane:

- État (préfecture, DEAL, DAAF, ARS)
- Comité de bassin
- Office de l'eau
- Conseil régional
- Conseil général
- Communauté d'agglomération du centre littoral
- Commune de Kourou
- Commune de Saint Georges de l'Oyapock
- Commune de Saint Laurent du Maroni
- Parc Amazonien de Guyane
- Parc Naturel Régional de Guyane
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
- ONF
- BRGM
- IRD
- CNRS
- WWF
- Guyane Nature Environnement (GNE)
- Laboratoire Hydreco
- Société Guyanaise des Eaux
- EDF

- Office International de l'Eau